

POINT DE VUE ÉCONOMIQUE

La croissance des salaires prend son envol au Québec

GAGNANT DU TITRE DU MEILLEUR PRÉVISIONNISTE - CANADA



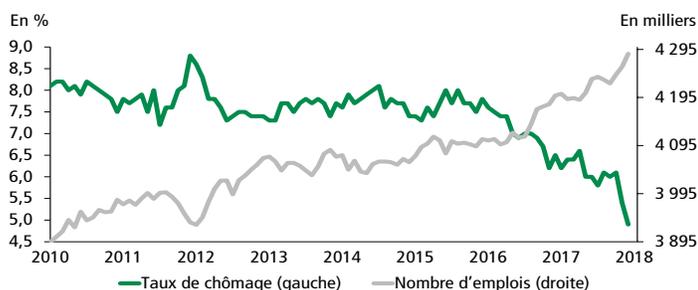
Le marché du travail a fait des progrès remarquables depuis deux ans au Québec. La forte création d'emplois, attribuable à l'accélération de l'économie, ainsi que le bassin de main-d'œuvre qui a rétréci depuis quelques années, ont entraîné une baisse importante du taux de chômage. Celui-ci a même atteint 4,9 % en décembre dernier, soit un creux mensuel depuis plus de quarante ans. Cette rareté croissante de travailleurs se répercute désormais sur les salaires dont la progression est plus rapide. Plusieurs entreprises tentent d'attirer et de retenir les travailleurs clés avec une rémunération plus généreuse. En peu de temps, la dynamique du marché du travail a énormément changé au Québec, tant pour les employeurs que les employés. Que nous réserve l'avenir?

La démographie joue un rôle clé

Les gains d'emplois significatifs expliquent, en partie seulement, la descente du taux de chômage au Québec (graphique 1). Même si la croissance du nombre de travailleurs a été similaire à celle de l'Ontario et du Canada depuis 2016, le taux de chômage a baissé davantage au Québec. Le niveau de celui-ci est désormais plus faible (graphique 2), alors qu'il était systématiquement plus élevé qu'en Ontario et qu'au Canada depuis le début de la compilation des statistiques mensuelles en 1976. Avec un taux de chômage de 4,9 % en décembre dernier, le Québec arrive même en deuxième position parmi les provinces canadiennes, juste après la Colombie-Britannique qui affiche le plus faible niveau, soit 4,6 %.

GRAPHIQUE 1

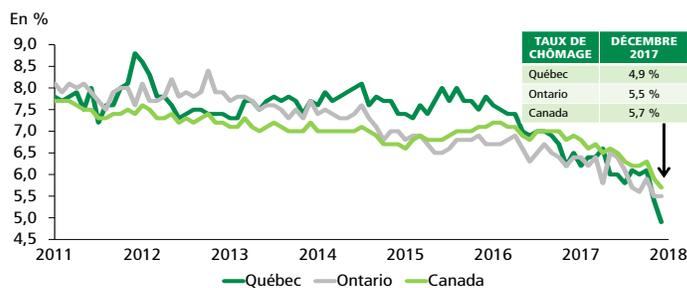
Forte amélioration du taux de chômage et de l'emploi au Québec



Sources : Statistique Canada et Desjardins, Études économiques

GRAPHIQUE 2

Le taux de chômage du Québec diminue plus rapidement depuis quelques années



Sources : Statistique Canada et Desjardins, Études économiques

Le taux de chômage au Québec a distancé celui du Canada et de l'Ontario en raison des tendances démographiques différentes. Étant donné que le baby-boom du Québec entre 1946 et 1966 a été plus fort qu'ailleurs, l'effet boomerang se produit : le vieillissement accéléré de la population provoque une vague plus importante de départs à la retraite. Les plus âgés de cette génération dépassent maintenant le cap des 70 ans alors que les plus jeunes d'entre eux amorcent la cinquantaine. Étant donné que les Québécois quittent le marché du travail en moyenne à 62 ans¹, le mouvement de sortie va se poursuivre au cours des prochaines années. La relève n'est toutefois pas assez nombreuse

¹ Enquête sur la population active (EPA) de Statistique Canada, compilation spéciale de l'Institut de la statistique du Québec pour l'année 2016.

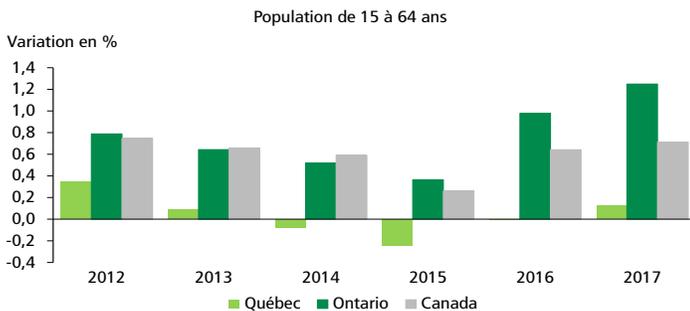
François Dupuis, vice-président et économiste en chef • Hélène Bégin, économiste principale

Desjardins, Études économiques : 418-835-2450 ou 1 866-835-8444, poste 5562450 • desjardins.economie@desjardins.com • desjardins.com/economie

NOTE AUX LECTEURS: Pour respecter l'usage recommandé par l'Office québécois de la langue française, nous employons dans les textes et les tableaux les symboles k, M et G pour désigner respectivement les milliers, les millions et les milliards. MISE EN GARDE: Ce document s'appuie sur des informations publiques, obtenues de sources jugées fiables. Le Mouvement des caisses Desjardins ne garantit d'aucune manière que ces informations sont exactes ou complètes. Ce document est communiqué à titre informatif uniquement et ne constitue pas une offre ou une sollicitation d'achat ou de vente. En aucun cas, il ne peut être considéré comme un engagement du Mouvement des caisses Desjardins et celui-ci n'est pas responsable des conséquences d'une quelconque décision prise à partir des renseignements contenus dans le présent document. Les prix et les taux présentés sont indicatifs seulement parce qu'ils peuvent varier en tout temps, en fonction des conditions de marchés. Les rendements passés ne garantissent pas les performances futures, et les Études économiques du Mouvement des caisses Desjardins n'assument aucune prestation de conseil en matière d'investissement. Les opinions et les prévisions figurant dans le document sont, sauf indication contraire, celles des auteurs et ne représentent pas la position officielle du Mouvement des caisses Desjardins. Copyright © 2018, Mouvement des caisses Desjardins. Tous droits réservés.

pour combler les départs. Compte tenu de la structure d'âge particulière de la province, le nombre de personnes âgées de 15 à 64 ans suit une trajectoire différente de celle du Canada et de l'Ontario. Le bassin de travailleurs potentiel a rétréci pendant trois ans au Québec, puis n'a que légèrement augmenté en 2017 (graphique 3). La rareté de main-d'œuvre disponible² exerce donc une pression à la baisse additionnelle sur le taux de chômage au Québec et la rémunération des travailleurs s'ajuste en conséquence.

GRAPHIQUE 3
Le bassin de travailleurs potentiels au Québec est loin de progresser comme au Canada et en Ontario



Sources : Statistique Canada et Desjardins, Études économiques

Marché du travail plus serré : les salaires s'ajustent

Plusieurs indicateurs confirment que les conditions monétaires des employés s'améliorent. Le salaire horaire moyen des employés connaît une croissance plus rapide au Québec. Alors que la progression avoisinait les 1 % il y a quelques années, celle-ci a atteint le cap des 3 % en 2017 (graphique 4). Le niveau approchait en moyenne à 24 dollars l'heure l'an dernier.

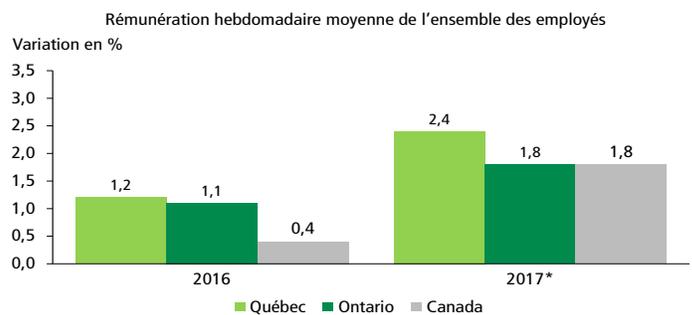
GRAPHIQUE 4
La forte croissance économique combinée à la rareté de la main-d'œuvre se répercute sur les salaires au Québec



* Moyenne des dix premiers mois en 2017 par rapport à la même période en 2016.
 Sources : Statistique Canada et Desjardins, Études économiques

Cela se répercute bien entendu sur la rémunération hebdomadaire des employés. La progression de celle-ci a d'ailleurs été supérieure à 2 % au Québec l'an dernier (graphique 5). Une hausse est également survenue en Ontario et au Canada, mais celle-ci a été de moindre ampleur. La rareté de la main-d'œuvre plus criante au Québec a incité plusieurs entreprises à rehausser davantage les salaires afin de retenir leurs employés ou en attirer de nouveaux. Il s'agit d'une accélération modeste qui n'est probablement que le début d'une période d'ajustement attribuable à la difficulté croissante d'engager les travailleurs qualifiés pour les emplois disponibles.

GRAPHIQUE 5
La hausse de la rémunération prend de la vitesse au Québec



* Moyenne des dix premiers mois en 2017 par rapport à la même période en 2016.
 Sources : Statistique Canada et Desjardins, Études économiques

Les salaires et traitements³ s'avèrent la mesure la plus complète, puisqu'elle inclut à la fois la rémunération courante et les autres types de revenus de travail tels que les bonus, les commissions, les gratifications et les options d'achats d'actions. En considérant toutes les formes de rémunération, les conditions financières des employés se sont grandement améliorées en 2017. En terme nominal, une hausse de 4,1 %, soit la plus forte croissance depuis 2011. Compte tenu de la faiblesse du taux d'inflation annuel, qui avoisine 1 % depuis cinq ans au Québec, les gains en termes réels ont été supérieurs à 3 % l'an dernier (graphique 6 à la page 3). Cette progression de la rémunération totale des employés, qui tient compte de la hausse du coût de la vie, augmente le pouvoir d'achat des travailleurs⁴. Il s'agit de la deuxième année consécutive qu'un gain significatif survient.

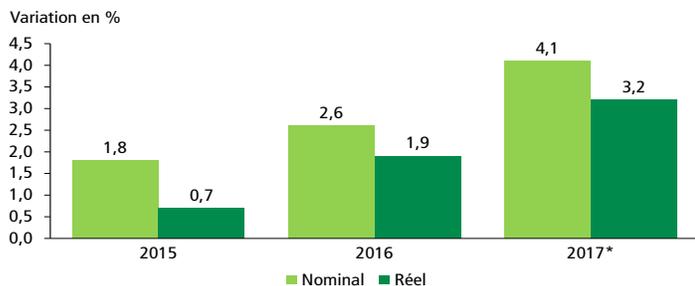
Taux de chômage sous le seuil d'équilibre : pression sur les salaires

Il existe une relation entre le taux de chômage, le taux d'inflation et la croissance des salaires nominaux. En général, les employeurs ont tendance à accorder des augmentations salariales qui s'arriment avec le taux d'inflation afin de s'ajuster à la hausse du

³ Les cotisations sociales à la charge de l'employeur font également partie de la mesure des salaires et traitements.

⁴ *Le Plan économique du Québec*, ministère des Finances du Québec, Budget 2017-2018, 28 mars 2017, 624 p.

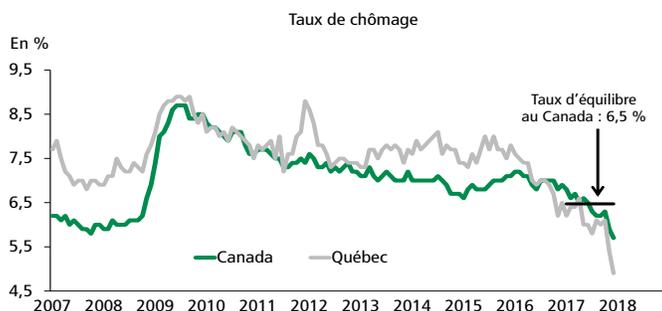
² *Le marché du travail se resserre au Québec*, Desjardins, Études économiques, Perspective, 1^{er} novembre 2017, 6 p.

GRAPHIQUE 6
Les salaires et traitements des Québécois augmentent plus vite


* Données de janvier à septembre 2017 par rapport à la même période en 2016.
 Sources : Statistique Canada et Desjardins, Études économiques

coût de la vie. Toutefois, si le taux de chômage fléchit en deçà d'un certain seuil critique, les employés deviennent en position de force pour exiger des augmentations plus importantes puisque la main-d'œuvre disponible se fait plus rare. La progression des salaires devient subitement plus rapide et, surtout, nettement supérieure à celle de l'inflation. C'est exactement ce qui se passe actuellement en raison de l'offre restreinte de travailleurs.

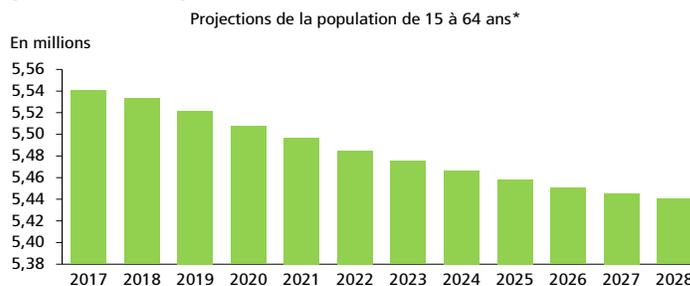
Au Canada, le taux de chômage d'équilibre estimé par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) se situe à 6,5 % (graphique 7). Or, le taux de chômage canadien est inférieur à ce niveau depuis la mi-2017 est à même fléchi jusqu'à 5,7 % en décembre dernier. L'effet s'est rapidement fait sentir sur la rémunération hebdomadaire moyenne des employés. Celle-ci a augmenté de près de 2 % l'an dernier à la suite d'une certaine stabilité en 2016. Au Québec, la hausse de la rémunération hebdomadaire moyenne a avoisiné les 2,5 % en 2017, soit un rythme plus rapide que celui observé au Canada. Bien qu'aucune mesure officielle récente du taux de chômage d'équilibre ne soit disponible pour la province, le taux de chômage actuel de 4,9 % au Québec est sûrement inférieur au seuil critique puisque la progression des salaires s'est accélérée récemment.

GRAPHIQUE 7
Le taux de chômage au Québec sous le niveau d'équilibre?


Sources : Statistique Canada, Organisation de coopération et de développement économiques et Desjardins, Études économiques

Que nous réserve l'avenir?

Au-delà de la vigueur de l'économie qui alimente la croissance des entreprises et la demande de main-d'œuvre, la démographie particulière du Québec exerce une pression à la baisse sur le taux de chômage. Le seuil critique est maintenant atteint et les salaires ont amorcé une accélération. Celle-ci va-t-elle se poursuivre, voire s'intensifier? Selon les projections de l'Institut de la statistique du Québec, le bassin de travailleurs potentiels rétrécira au cours des dix prochaines années (graphique 8). La population âgée de 15 à 64 ans sera en diminution étant donné la structure démographique de la province. Plusieurs personnes franchiront le cap des 65 ans et le nombre de jeunes sera insuffisant pour combler le vide. La rareté de travailleurs, qui représente déjà un casse-tête pour bien des entreprises, ne fera que s'accroître.

GRAPHIQUE 8
Le nombre de personnes en âge de travailler sera en déclin pendant les dix prochaines années au Québec


* Projections de l'Institut de la statistique du Québec selon le scénario de référence.
 Sources : Institut de la statistique du Québec et Desjardins, Études économiques

Suivant la pure logique de l'offre et de la demande de main-d'œuvre, les augmentations de salaire prendront de l'ampleur au cours des prochaines années. Cet ajustement comporte toutefois des limites puisque les entreprises font face à une contrainte de rentabilité et de concurrence, autant sur le marché intérieur qu'à l'international. Les salaires représentent des coûts importants et il s'agit déjà d'une des principales préoccupations des employeurs selon le sondage de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante⁵. La masse salariale a des répercussions sur les prix qui doivent être établis selon la réalité de chacun des secteurs. Il y a donc un équilibre à trouver pour les entreprises qui doivent composer avec une rareté de travailleurs disponibles et des prix compétitifs permettant de poursuivre leurs activités de façon rentable.

En Ontario et au Canada, la population entre 15 et 64 ans continuera de croître, de sorte que les tendances démographiques exerceront une pression moindre sur les salaires. D'autres facteurs entrent cependant en jeu. La hausse du salaire minimum en Ontario, qui est passé de 11,60 dollars l'heure à

⁵ *Baromètre des affaires*^{MD}, Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, 28 décembre 2017, 2 p.

14,00 dollars l'heure le 1^{er} janvier 2018, entraînera une hausse plus rapide de la masse salariale cette année dans la province et rehaussera par conséquent la moyenne canadienne. Certaines entreprises ontariennes, qui ont une part élevée d'employés au salaire minimum, pourraient toutefois réduire d'autres dépenses afin d'absorber les charges salariales plus importantes⁶. La hausse de la rémunération hebdomadaire moyenne de l'ensemble des employés devrait atteindre 5,5 % en 2018 en Ontario et 3,7 % au Canada. Cela représente des coûts additionnels élevés pour les entreprises ontariennes, notamment celles qui ont dû s'ajuster à l'augmentation subite et importante du salaire minimum.

Le Québec mise sur un ajustement plus graduel. La hausse de 50 cents appliquée l'an dernier a porté le salaire minimum à 11,25 dollars l'heure. Une augmentation de 75 cents vient d'être annoncée et celle-ci sera appliquée le 1^{er} mai 2018, de sorte que le niveau atteindra 12,00 dollars l'heure. Environ 6 % des travailleurs verront leur rémunération ajustée, ce qui se reflétera sur la moyenne de l'ensemble des salariés. Globalement, la rémunération hebdomadaire de tous les employés devrait augmenter d'environ 3,5 % en 2018 au Québec, comparativement à près de 2,5 % l'année précédente (tableau 1). Cette progression sera moins importante que celle de l'Ontario qui a fortement majoré le salaire minimum. Dans les autres provinces, l'Alberta fera passer le niveau minimal de 13,60 dollars l'heure à 15,00 dollars l'heure le 1^{er} octobre 2018. En 2017, la Colombie-Britannique a augmenté le salaire minimum de 10,85 dollars l'heure à 11,35 dollars l'heure et celui du Nouveau-Brunswick est passé à 11,00 dollars l'heure.

les employeurs, mais permettent aux travailleurs de bénéficier de meilleures conditions monétaires. La progression des salaires au Québec continuera par conséquent de s'accélérer à un rythme supérieur au taux d'inflation au cours des prochaines années. Bien que le recul de la population en âge de travailler se reflétera sur la rémunération des travailleurs, celle-ci devra tenir compte de la rentabilité financière des entreprises puisque la main-d'œuvre représente un coût important pour la plupart d'entre elles. Il s'agit d'un défi de taille pour l'économie du Québec qui doit affronter la concurrence étrangère⁷ autant à l'intérieur qu'à l'extérieur de ses frontières.

Hélène Bégin, économiste principale

TABLEAU 1
Plusieurs signes montrent une pression sur les salaires au Québec dans un contexte de faible inflation

INDICATEURS	VARIATION EN % 2016	VARIATION EN % 2017	NIVEAU EN \$ 2017
Salaire horaire moyen	1,4	3,0 ⁽¹⁾	23,70
Rémunération hebdomadaire moyenne	1,2	2,4 ⁽¹⁾	898,05
Total des salaires et traitements	2,6	4,1 ⁽²⁾	---
Inflation	1,0	1,0 ⁽³⁾	---

⁽¹⁾ Moyenne des 10 premiers mois en 2017 par rapport à la même période en 2016;

⁽²⁾ Total de janvier à septembre 2017 par rapport à la même période en 2016;

⁽³⁾ Moyenne des 11 premiers mois en 2017 par rapport à la même période en 2016.

Sources : Institut de la statistique du Québec, Statistique Canada et Desjardins, Études économiques

Au-delà des fluctuations du salaire minimum, le marché du travail est dans une dynamique à part au Québec en raison de la démographie. Le vieillissement plus rapide de la population et le manque de relève suffisante rendent l'embauche plus ardue pour

⁶ *Assessing the Economic Impact of Ontario's Proposed Minimum Wage Increase*, FAO Commentary, Financial Accountability Office of Ontario, 12 septembre 2017, 6 p.

⁷ Dany BROUILLETTE, Jonathan LACHAINE et Benoit VINCENT, *Wages: Measurement and Key Drivers*, Note analytique du personnel 2018-2, département des Analyses de l'économie canadienne, Banque du Canada, Janvier 2018, 7 p.